

CINÉ EN HERBE



FESTIVAL JEUNES CINÉASTES MONTLUÇON

## INSCRIPTION AU FESTIVAL CINE EN HERBE

**Séance scolaire : mardi 14 avril 2020**

**Cinéma Le Palace Montluçon**

**14h15**

*La projection est suivie d'un débat avec les professionnels. Il faut donc respecter la séance en restant présent jusqu'à la fin des échanges.*

**TARIF SCOLAIRE: 4€50 par élève, accompagnateurs gratuits**  
**(Le règlement se fera à l'entrée de la séance)**

Nom, Adresse et Adresse Electronique de l'établissement :

Adresse Electronique du service intendance : .....

Nom et Adresse Electronique de la personne référente :

Nombre d'élèves prévus :

Nombre d'accompagnateurs prévus :

Noms et coordonnées des accompagnateurs :

Cet imprimé est à retourner avant le 14 février 2020, par courrier ou mail à :

Lycée Mme de Staël

Ciné en Herbe – Jennifer Guerard

1, rue Madame de Staël – 03100 Montluçon

**Interlocutrice : Jennifer Guerard 06 99 06 52 42 / [jg@ceneenherbe.com](mailto:jg@ceneenherbe.com)**



## Ciné en Herbe 2020 - 32<sup>èmes</sup> Rencontres Entre jeunes cinéastes à Montluçon



### Ciné en Herbe qu'est-ce que c'est?

Les Rencontres Ciné en Herbe sont l'occasion pour le public de connaître les **dernières productions en matière de courts métrages français** et de voter à l'issue de chaque séance (un bulletin est fourni avec le ticket d'entrée) pour décerner les prix.

**Prix Ciné en Herbe** récompensant les réalisations les plus appréciées. Tous les réalisateurs des films sont invités, et présentent leur film au public. Des **débats** ont lieu à la fin des projections. Un jury spécifique de la Ville de Montluçon est également présent.

L'échange se poursuit avec les réalisations des lycéens des options Cinéma Audiovisuel, également présentées par leurs auteurs: c'est le concours «**Cinémato'Griffes**».

Les prix sont décernés à l'issue de cette double compétition par Ciné En Herbe, le public, la Ville de Montluçon, le Conseil Départemental de l'Allier et le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Une remise des prix a donc lieu à l'issue des deux jours de compétition.



### Ciné en Herbe... pour qui?

**Pour tout le monde...** Professionnels, amateurs, cinéphiles, lycéens, collégiens...

Notons que la présence du public collégien de l'agglomération, se déplaçant accompagné par leurs enseignants, est basée sur le principe de la transmission, et même du parrainage: ce sont les lycéens qui les accueillent.

Des professionnels aux lycéens, des lycéens aux collégiens, le dialogue restant toujours le moment fort des Rencontres Ciné en Herbe.



### Ciné en Herbe... c'est quand?

Ces 32<sup>èmes</sup> Rencontres débiteront avec la soirée d'ouverture le **lundi 13 avril** au cinéma **Le Palace** à 20h30, continueront le **mardi 14 avril** au cinéma **Le Palace** à 9h30 avec la séance «découverte du court-métrage» pour les primaires, à 14h15 avec la compétition 1 et 21h avec la compétition 2, et s'achèveront le **mercredi 15 avril** au **théâtre Gabrielle Robinne** de 9h30 à 16h30 avec le Cinémato'Griffes (compétition inter-lycées et collèges)



### Ciné en Herbe...action en milieu scolaire à destination des collèges ?

Un programme destiné au public scolaire de type collège est à nouveau mis en place dans la programmation des rencontres Ciné en Herbe, édition 2020.

Ce programme de 1h30 environ se tiendra au cinéma **Le Palace** **mardi 14 avril 2020 à 14h15**.

Sélectionné et présenté par les lycéens de l'option cinéma audiovisuel du lycée Mme de Staël, ce programme s'adressera tout particulièrement aux collégiens. Les réalisateurs des films seront présents pour expliquer au jeune public leurs démarches cinématographiques, faisant à cette occasion une vraie leçon de cinéma.



### Ciné en herbe... c'est payant?

-6€50 la séance **tout public**

-4€50 la séance pour les **scolaires et groupes (accompagnateurs gratuit)**



### Ciné en herbe... des partenaires?

Les Rencontres Ciné En Herbe sont organisées conjointement par l'Association Ciné En Herbe, le Lycée Mme de Staël de Montluçon, sa section Cinéma, en partenariat avec Sauve-Qui-Peut Le Court Métrage, avec le soutien du Rectorat de Clermont-Ferrand, de la Drac Auvergne-Rhône-Alpes, de la Ville de Montluçon, du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, et le Conseil Départemental de l'Allier.

**CINE EN HERBE est une Association LOI 1901**

[www.cineenherbe.com](http://www.cineenherbe.com)

CINE EN HERBE - Lycée Mme De Staël - 03100 MONTLUÇON

Interlocutrice: Jennifer Guerard - 06 99 06 52 42 - [jg@cineenherbe.com](mailto:jg@cineenherbe.com)